



Webinaire 13 avril 2021 : Sobriété énergétique, mode d'emploi

Avec Barbara Nicoloso, coordinatrice de Virage Énergie, et Stéphane Baly, ancien élu lillois à l'énergie.

[L'association Virage Énergie](#) réalise des scénarios de prospective sociétale et territoriale. Elle travaille avec les collectivités sur la problématique de la sobriété énergétique et mène des actions d'éducation populaire sur les questions climat-énergie (empreinte carbone, neutralité carbone). Elle a publié récemment un *Petit traité de sobriété énergétique*.

La sobriété énergétique est bien souvent le parent pauvre des politiques de transition, alors que la mise en place d'une politique de sobriété systémique et transversale est un enjeu crucial. Elle participe en effet à la transition énergétique, au même titre que l'efficacité énergétique, et a **pour objectif la neutralité carbone**.

Le contexte

Depuis une dizaine d'années, la notion de sobriété réapparaît dans les discours face à l'impératif de répondre à l'urgence climatique et de mettre en place la transition énergétique. Le terme est même inscrit dans la loi.

Sa diffusion progresse au sein des ministères et de l'ADEME, en témoigne la position prise par cette dernière en 2019 en faveur des **scénarios de sobriété comme étant les plus réalistes**, par rapport à ceux reposant sur la technologie. De même, une étude réalisée par l'Institut Montaigne indique que 76 % des Français·e·s considèrent que la transition énergétique doit passer par des changements de comportement. La technologie salvatrice n'apparaît donc plus comme la solution.

Si la Convention citoyenne climat mentionne 32 fois le terme de sobriété énergétique, celui-ci n'apparaît en revanche qu'une seule fois dans la loi Climat et Résilience. Le décalage est manifeste et montre la difficulté de traduire l'impératif de sobriété dans la loi.

La sobriété énergétique, qu'est-ce que c'est ?

La transition énergétique repose sur trois piliers : **la sobriété** (changement de comportement), **l'efficacité** (enjeu technique) et **le développement des énergies renouvelables** (ENR). Il est cependant nécessaire de revoir la consommation énergétique à la baisse avant de développer massivement les ENR, afin de ne pas chercher à couvrir la totalité de la consommation actuelle avec des ENR. Cela implique de questionner les usages.



La sobriété est une démarche qui vise à réduire les consommations d'énergie par des changements de mode de vie et d'organisation collective. En ce sens, elle repose sur de grands cadres légaux et réglementaires. Au contraire, la marge de manœuvre individuelle est marginale. La sobriété permet aussi de répondre aux défis environnementaux que sont la finitude matérielle et les limites de la technique. Elle est en cela complémentaire de l'efficacité énergétique.

Il est attendu qu'elle produise une série de co-bénéfices : économies financières, amélioration du cadre de vie et de la santé, création d'emplois, relocalisation d'activités, etc.

La sobriété peut :

- être dimensionnelle, en lien avec la taille des objets,
- être structurelle, dans un contexte d'éclatement des zones de travail et de loisir, et traduite dans les documents de planification,
- relever de l'usage (diminution des plages horaires par exemple),
- être collaborative et conviviale, par la création de davantage lien social et le partage de savoir-faire (exemple du repair café).

La sobriété ce n'est pas l'austérité. **Elle repose sur l'autonomie, la solidarité et la coopération.**

La sobriété s'oppose à la notion d'ébriété. Elle vise à sortir de l'état de perfusion aux énergies fossiles dans laquelle se trouve notre société pour aller vers un régime de satiété énergétique, mais aussi atteindre la prospérité. Il s'agit de mettre en œuvre une **sobriété volontaire et non une précarité subie**, de permettre à chacun-e d'avoir accès au minimum vital d'énergie et de diminuer la consommation de celles et ceux qui sont en situation d'ébriété énergétique. La notion de sobriété invite donc à voir l'énergie comme une question sociale et sociétale.

La question de la sobriété est transdisciplinaire : elle implique une approche holistique de la question de l'énergie. Cette approche comprend plusieurs axes qui réinterrogent des fondamentaux : notre rapport au travail, à la vitesse, à la nature, au territoire. La notion de sobriété énergétique porte en fait un projet de société plus large qu'un simple projet énergétique.

Elle a aussi trait à un **imaginaire alternatif**. Rendre la sobriété désirable implique de sortir de l'idée qu'elle serait synonyme de pauvreté ou de contrainte. Cela nécessite d'avoir recours à des artistes, des personnes qui racontent des histoires, pour développer de nouveaux narratifs autour de la question énergétique.

La sobriété est aussi un moyen de faire face à des périodes de crise, notamment climatique. Par exemple, au moment du choc pétrolier, les Pays-Bas avaient interdit l'usage de la voiture le week-end, ce qui a eu des effets en termes de reconquête de l'espace public.

La sobriété se concrétise par la mise en place de circuits courts et de *repair* cafés, par le soutien à l'habitat partagé, etc. Elle nécessite que la collectivité ait une vision stratégique et systémique de sa mise en place, mais aussi qu'elle l'adapte aux problématiques de son territoire. Un **travail de mise en récit de cette sobriété est indispensable** pour inscrire la démarche dans l'histoire longue des territoires.

Des exemples de politiques de sobriété énergétique

L'élu-e est justement un raconteur de projet politique. C'est à elle/lui de rendre désirable les politiques à mener et de construire un imaginaire cohérent, permettant de sortir de la représentation de la transition comme coercitive.

Les politiques de sobriété énergétique ne sont pas forcément identifiées en tant que telles et consolidées. Or, leur somme éparse ne fait pas système. C'est une **organisation collective globale**, au-delà de la dimension technologique, qui permet la maîtrise de la consommation d'énergie.

1^{er} exemple : à Lille, la rénovation de l'éclairage d'une salle de sport par la mise en place d'un éclairage performant, en LED, a été suivie du constat que cet éclairage restait allumé toute la journée et que les besoins en éclairage variaient. Or l'intensité lumineuse peut être gradée : l'enjeu de la sobriété énergétique est de partir des besoins et de répondre aux usages.

Un système de badge a donc été mis en place (cela peut aussi être un système d'interrupteurs) permettant l'activation d'une certaine intensité d'éclairage en fonction de l'usage, en distinguant un allumage journalier (pour les scolaires), un allumage entraînement et une allumage compétition. La combinaison de la sobriété et de l'efficacité permet d'optimiser la réduction de la demande en énergie. La solution technique ne suffit pas.

2^e exemple : à propos du chauffage, une campagne de sensibilisation avait été menée à Nantes il y a une dizaine d'années (cf. support de présentation). Pour rappel, l'ensemble des réglementations thermiques sont calculées sur la base de températures intérieures à 19°C.

3^e exemple : à Lille, dans le contexte d'un marché de chauffage arrivant à échéance, a été mis en place le dispositif des correspondants énergie. De nombreuses chaudières avaient déjà été remplacées et la marge de progrès technique était devenue limitée. Il a été établi que chauffer à 21°C des bâtiments en dehors de toute considération d'usage et d'occupation n'était pas pertinent.

Les correspondants énergie sont des agents municipaux qui, dans chaque bâtiment municipal, sont en lien avec les services techniques et permettent d'identifier les dysfonctionnements, les bureaux où les températures sont trop élevées, où une situation d'inconfort est constatée, etc. Des réfrigérateurs vides et branchés depuis des années ont par exemple été repérés. La mission est ajoutée à leur fiche de poste, reconnue et valorisée. Cette démarche peut aussi



être portée par des entreprises qui elles peuvent valoriser la mission sous forme d'intéressement.

Autres politiques possibles : la réduction ou l'adaptation de la flotte véhicule (réduction du nombre et de la taille des véhicules) ; la mutualisation des surfaces au bénéfice des associations par exemple.

Toutes ces politiques peuvent déjà être menées par votre collectivité, mais il s'agit de les identifier en tant que telles et de leur donner un portage politique assumé. D'autant que certaines démarches, telles que Citergie portée par l'ADEME, dans lesquelles s'engagent nombre de collectivités, ne valorisent pas assez les mesures de sobriété énergétique.

Échanges

Quels indicateurs et outils de suivi ?

Il est nécessaire de valoriser les efforts et économies réalisés pour les rendre visibles auprès de la population. À Loos-en-Gohelle, des panneaux solaires ont été installés sur le toit d'une église et l'énergie produite et le CO₂ économisé étaient affichés. Toutefois, les indicateurs ne sont pas toujours simples à identifier, les économies réalisées pas simples à calculer, etc.

Au-delà des économies d'énergie et financières, la Métropole de Grenoble a mené [un travail de recherche sur des indicateurs de qualité de vie](#), afin de mesurer les impacts de mesures de sobriété (politique cyclable, réduction de la publicité en ville, etc.). Elle a construit un référentiel permettant de mesurer l'amélioration du sentiment de bien-être de la population et l'évolution du territoire sous l'effet d'une politique de sobriété.

Le Grand Douaisis a lui aussi adopté un récit faisant de la sobriété un facteur d'amélioration de la qualité de vie et d'attractivité.

Ressource : [un webinaire consacré à la présentation de logiciels de suivi des consommations dans les bâtiments](#).

Des exemples de mise en récit

La mise en récit est à mettre en lien avec la systématisation de la politique de sobriété, les mesures prises isolément ne racontant pas forcément quelque chose. Elle permet d'aller plus loin et de rendre sa politique plus cohérente et donc moins soumise à la critique.

L'information et la manière dont elle est communiquée doivent être ancrées dans la réalité des territoires. À Loos-en-Gohelle, les politiques de transition sont articulées avec l'histoire et l'évolution du territoire : elles visaient notamment à rendre leur fierté aux habitants après la destruction des activités minières.

Deux autres villes font un travail de mise en récit :



- [Malaunay](#), au nord de Rouen, qui mène un travail de fond avec ses habitant-e-s,
- [Le Mené](#), en centre Bretagne, qui développe un récit sur la transition agricole et le développement des ENR dans lequel les notions de convivialité et de solidarité ont une place centrale.

Les services associatifs en matière de transition énergétique

Des webinaires sont actuellement organisés par la [Fédération des agences de l'énergie](#) : ils sont gratuits et ont lieu sous la forme d'échanges et de partage d'expériences entre élu-e-s. Les agences de l'énergie sont des ressources précieuses, au service des collectivités, en les aidant dans la réalisation d'un diagnostic énergétique et en l'identification des mesures à prendre.

Des gestionnaires de flux peuvent être recrutés par les municipalités, de même que des conseillers en énergie partagée à mutualiser au niveau des intercommunalités. Dans le département de la Haute-Garonne, les conseillers du syndicat départemental d'énergie interviennent dans les communes.

Cependant, l'ensemble de ces agents s'en tiennent généralement à une démarche d'efficacité énergétique et ne mènent pas une politique de sobriété énergétique territoriale. En matière d'urbanisme, par exemple, il ne suffit pas d'afficher une ambition de sobriété, il convient d'édicter des règles la traduisant concrètement. Une politique publique de sobriété nécessite en tous les cas de mobiliser tous les services et de questionner l'ensemble des politiques publiques.

Inciter les associations

Dans la commune de Launaguet, il est envisagé d'inciter les associations à réaliser des économies d'énergie, d'électricité ou eau et à leur redistribuer partiellement les économies réalisées en augmentant leur subvention.

La sobriété foncière

Le maire de Nice a comme projet la destruction de bâtiments, dont le palais des congrès, pour agrandir la coulée verte, la reconstruction d'un palais des expositions à l'ouest de la ville et le déménagement du marché national sur des terres agricoles. Il convient de lui opposer les principes de sobriété structurelle et foncière : les nouvelles constructions mobilisent des ressources matérielles et énergétiques et les terres agricoles artificialisées ne pourront pas être compensées par la coulée verte.

Ressources :

- [Stockage du carbone dans les sols et réchauffement climatique, Réseau Action Climat,](#)
- [« Démolir pour reconstruire : quel bilan CO2 ? ».](#)



La sobriété numérique

De nombreuses sujets sont d'actualité à ce sujet : la 5G, le streaming, le VOD, les réseaux sociaux, qui sont de plus en plus consommateurs d'énergie. Cela nécessite la mise en place d'un modèle low-tech à l'échelle d'une commune.

La communauté d'agglomération de Lens-Liévin avait sollicité Virage Énergie dans le cadre de la mise en place de sa stratégie de sobriété numérique, mais les conclusions de l'étude menée ne sont pas connues. Le contexte actuel est plutôt à l'ébriété numérique depuis un an, les collectivités se dotant de nouvelles solutions de télétravail.

Il existe un outil de sensibilisation aux enjeux de la sobriété numérique : [la fresque du numérique](#), qui propose aussi des solutions. La question du rapport de notre société au numérique et notre situation d'hyper connexion permanente mériterait aussi d'être posée.